

Le Monastère de Batalha (Portugal) : **les enjeux de la patrimonialisation**

Présentation du site :

Officiellement nommé « Sainte Marie de la Victoire », le monastère de Batalha, situé au centre du Portugal, est un immense monastère dominicain construit par les rois du Portugal : entamé en 1386, le chantier se poursuit pendant deux siècles, avec des ajouts successifs de différents rois, jusqu'à finalement être laissé inachevé (d'où le nom de « Chapelles imparfaites » donné au dernier élément, un rotonde funéraire destinée à accueillir les tombeaux de la famille royale, restée sans voûte). Ce monastère a été voulu par la monarchie comme un remerciement pour la victoire obtenue sur l'armée de Castille lors de la bataille d'Aljubarrota, en 1385 : le bâtiment comporte donc une charge symbolique forte dans une époque d'affirmation de la légitimité de la monarchie portugaise face à ses ennemis espagnols. C'est pourquoi il joue aussi un rôle de panthéon royal, en accueillant les tombeaux de plusieurs souverains.

Le monastère est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1983 au titre de deux critères :

–le critère (I) : « représenter un chef d'œuvre du génie créateur humain ». Le monastère de Batalha est décrit par l'UNESCO comme un chef d'œuvre absolu de l'art gothique.

–Le critère (II) : « avoir exercé une influence considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ». En tant que principal chantier de la monarchie pendant deux siècles, le monastère apparaît comme le conservatoire d'un art spécifiquement portugais, avec en particulier le développement du gothique manuelin (du roi Manuel I^{er}), qui est une version nationale du gothique flamboyant caractérisée par une abondance de décorations et de sculptures, dont certaines font référence aux Grandes Découvertes (motifs marins, animaux ou végétaux exotiques...).

Une inscription aux enjeux diplomatiques forts :

Comme les élèves l'ont vu au cours du programme de spécialité HGGSP de première, le Portugal est depuis 1933 et jusqu'en 1974 une dictature. Dans les années 1960, il est néanmoins membre de l'UNESCO, ce qui provoque au cours de la décennie une série de conflits diplomatiques. Ce sont des pays d'Afrique qui mènent ainsi un combat pour que le Portugal soit mis à l'écart : en effet, la dictature de Salazar est à cette époque un des derniers Empires coloniaux du monde, et mène en Afrique des guerres visant à réprimer les mouvements d'indépendance en Angola et au Mozambique. A l'époque où l'UNESCO assume de plus en plus une mission de diffusion de ses valeurs humanistes et notamment de lutte contre le racisme, ce conflit entre les États africains et le Portugal devient symbolique. C'est pourquoi le Portugal est plusieurs fois exclu de conférences internationales, et finit par se retirer de l'UNESCO en 1971.

Le retour du Portugal au sein de l'UNESCO, à la fin des années 1970, et sa ratification en 1980 de la Convention sur la protection du Patrimoine mondial s'inscrit donc dans un processus de démocratisation du pays et de réintégration dans la communauté internationale suite à l'arrêt des guerres coloniales, après la Révolution des œillets de 1974. En 1983, ce sont quatre sites portugais qui sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial : le monastère de Batalha, celui de Tomar, celui des Hiéronymites à Lisbonne (associé à la Tour de Belem toute proche), qui ont en commun de représenter le gothique portugais, et le centre historique de la ville d'Angra do Heroísmo, sur l'île de Terceira, dans l'archipel des Açores.

Des tensions entre urbanisation et sauvegarde du patrimoine

En 1983, lorsque le monastère de Batalha est inscrit sur la liste du Patrimoine mondial, une réserve est néanmoins émise par l'UNESCO qui appelle à résoudre le problème que pose l'existence d'une route qui longe à quelques centaines de mètres la façade principale du monastère. Cette route est une voie de communication importante, qui relie la capitale du district, Leiria, à Lisbonne. Au cours des années, et avec le développement économique du pays, le trafic s'est intensifié, créant des problèmes de pollution visuelle, sonore mais surtout atmosphérique qui apparaît clairement sur le monastère, dont les pierres de calcaire jaune se couvrent de noir.

Ce n'est qu'en 2011 qu'a été inaugurée une nouvelle autoroute, l'A19, dont l'un des objectifs était de désengorger cette ancienne route nationale (appelée l'IC2 ou N1), afin de protéger le monastère mais aussi les différentes localités dont les centres étaient traversés par des poids-lourds de plus en plus nombreux. Cette autoroute devait, à l'origine, être une voie gratuite : le gouvernement portugais de l'époque s'était en effet engagé à ce que les nouvelles autoroutes construites grâce aux financements du FEDER dans les régions économiquement défavorisées restent sans péages : c'étaient les SCUT, autoroutes « sans coût pour l'utilisateur ». Mais la crise économique de 2008 ayant aggravé l'endettement du pays, l'État se décida, sous la pression des bailleurs internationaux, à les rendre payantes : ne pouvant faire installer des barrières de péages sur des routes déjà construites, on y instaura des caméras de péage électronique. Le tarif relativement élevé des trajets explique le boycott de ces voies par les usagers portugais : l'A19 est donc en partie déserte, et la route nationale continue d'être très fréquentée, en particulier par les poids-lourds. En janvier 2018, la municipalité de Batalha a donc décidé de faire ériger le long de la route des murs anti-bruits en béton, suscitant une vive polémique dans la région. La même année, le groupe parlementaire du principal parti écologiste du pays a déposé à l'Assemblée nationale un projet de résolution réclamant du gouvernement qu'il supprime les péages sur cette portion de l'A19, seul moyen selon eux pour préserver le monastère de la pollution. Cette résolution a été votée par les députés en 2019, sans effet jusqu'à présent.

J. Dos Santos, professeur d'histoire-géographie au Lycée Louis Pasteur de Somain (Académie de Lille), missionnée auprès du Centre Historique Minier de Lewarde

Documents et ressources



Façade occidentale du Monastère de Batalha

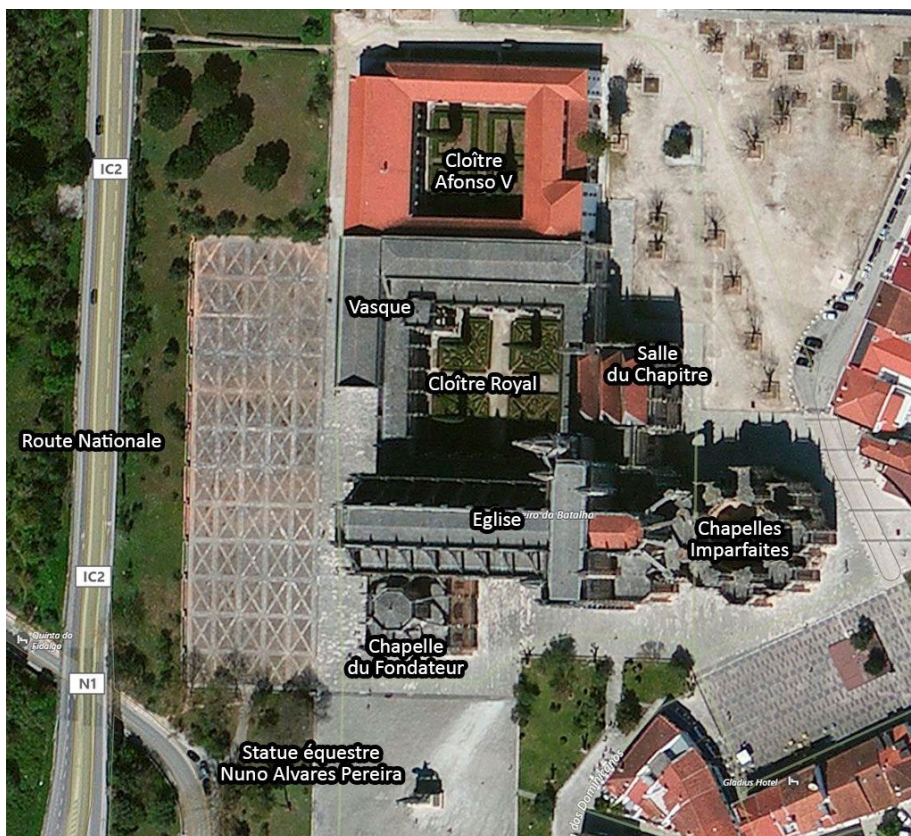
« L'ICOMOS recommande l'inscription du Monastère de Batalha sur la liste du Patrimoine mondial au titre des critères I (réalisation artistique unique) et II (avoir exercé une influence considérable pendant une période d'années, ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture) tout en insistant sur la nécessité de procéder à la déviation de la voie à grande circulation proche de ce remarquable ensemble monumental, dont elle met en péril la conservation. »

Rapport de l'ICOMOS (Conseil international sur les monuments et les sites, organisme consultatif de l'UNESCO), mai 1983

La question du Portugal [...] est emblématique de cette opposition nord-sud. En 1962, au conseil exécutif, le Mali demande l'exclusion du Portugal et de l'Afrique du sud de la liste des invités à la 26e Conférence internationale de l'instruction publique (prévue à Genève en juillet 1963), pour cause d'attitude coloniale et raciste. Les puissances occidentales s'y opposent, arguant du caractère universel et apolitique de l'Unesco, et faisant valoir qu'elles adoptent ainsi une attitude « légaliste ». En mars 1965, le Portugal est admis à l'Unesco. Cette admission suscite une réaction violente de la part de la majorité des pays du groupe africain, qui déposent un projet de résolution au conseil exécutif, demandant la création d'une nouvelle région géographique pour le Portugal, une révision de l'acte constitutif et l'exclusion du Portugal de toutes les conférences régionales de l'Unesco. Les États occidentaux, et notamment le gouvernement français, tout en s'efforçant de ne pas blesser leurs « amis africains », sont opposés à la « discrimination flagrante » selon eux que ces États veulent infliger au Portugal. [...] Cependant, en octobre 1965, malgré l'opposition des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France, le conseil exécutif, sur la pression des États africains, vote contre l'admission du Portugal aux conférences de l'Unesco. L'assemblée générale de l'ONU adopte une résolution demandant à tous les gouvernements et à toutes les agences spécialisées de l'ONU de ne plus apporter d'aide aux gouvernements du Portugal et de l'Afrique du sud, à cause de la politique coloniale du premier et de la politique discriminatoire du second. Une résolution analogue est prise par le conseil exécutif et la conférence générale de l'Unesco en 1966, sur l'initiative de l'URSS et avec le soutien des États africains et de René Maheu [directeur général de l'UNESCO], et contre la volonté des puissances occidentales. En novembre 1968, lors d'un débat sur « la contribution de l'Unesco à la paix et sur la tâche de l'Unesco dans l'élimination du racisme et du colonialisme et dans la lutte des peuples coloniaux pour leur indépendance », sont votées deux résolutions qui excluent le Portugal des activités de l'Unesco, et qui prévoient que l'Unesco suspende toute coopération avec ce pays dans le domaine de l'éducation, de la science, et de la culture, et apporte une assistance accrue aux pays africains colonisés par le Portugal. [...] En 1971, le Portugal décide de se retirer de l'Unesco.

La question du Portugal [...] a donc constitué l'enjeu d'une opposition entre les États occidentaux et ceux du Tiers Monde. Dans cette question, les États occidentaux se placent du côté colonialiste, bien que la raison officielle avancée par eux pour justifier la participation du Portugal repose sur l'idée de l'apolitisme de l'Unesco, et sur l'argument que l'adhésion d'un État, même non démocratique, à l'Unesco, est quelque chose de positif car cela permettrait sa démocratisation par l'intermédiaire de l'action de l'organisation.

Chloé Maurel. *L'UNESCO de 1945 à 1974*. Thèse d'Histoire, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2006.



Vue aérienne du site



Localisation des principales routes proches du monastère



Le mur anti-bruit décidé par la municipalité de Batalha, en construction.
Source : site du journal *O Observador*, janvier 2018

Proposition de résolution soumise par le groupe parlementaire écologiste « Os Verdes » à l'Assemblée nationale et votée en septembre 2019

Le Monastère Sainte Marie de la Victoire, plus connu sous le nom de Monastère de Batalha, a été inscrit au Patrimoine mondial par l'UNESCO en 1983 ; reconnaissance qui apporta une plus-value au monument et à la ville de Batalha, en termes économiques et touristiques, par la dignité conférée au site mais aussi à notre pays, à qui revient la responsabilité d'entretenir et préserver ce patrimoine.

Le Monastère de Batalha a une portée historique très forte, car il est un élément d'affirmation de l'indépendance et de la légitimité du pays face à la Castille, et il est donc essentiel de le protéger, en tant que lieu de mémoire de la victoire portugaise d'Aljubarrota, le 14 août 1385. Il est important aussi de se rappeler que ce monument est le 3^e lieu le plus visité du pays, derrière le Monastère des Hiéronymites et la Tour de Belem, ayant accueilli en 2017 plus de 492 000 visiteurs, et alors que des travaux de restauration du cloître royal ont été annoncés afin de rendre le bâtiment 100% accessible.

Mais dans le même temps, le trafic sur la route nationale IC2 / N1, qui longe la façade du Monastère de Batalha, a une incidence directe sur le monument, en termes de pollution atmosphérique et sonore, et à cause des vibrations qu'il produit, mettant en péril la préservation du bâtiment.

Nous nous rappelons que l'UNESCO, lors de l'inscription au patrimoine mondial, avait recommandé que soit établie une déviation du trafic : une solution ne fut en réalité apportée que près de 30 ans plus tard, par la construction d'une voie rapide. L'autoroute A 19, inaugurée en 2011, devait être la principale voie pour relier la région de Batalha à la capitale du district, Leiria, éloignant ainsi le trafic, et notamment les poids lourds, des centres-villes mais aussi de la façade du Monastère.

Cependant, l'installation de portiques de péage électronique sur l'A19 a remis en cause cette tentative de déviation de l'intense trafic de l'IC2. En effet, les difficultés économiques rencontrées ces dernières années par nos concitoyens et par les PME, résultat des politiques menées notamment par l'ancien gouvernement, ont freiné l'utilisation de l'A19. Cette mesure a renforcé le trafic routier sur la N1, poussant les poids lourds à traverser les zones urbaines, avec des problèmes de sécurité, de pollution et de bruit accrus, ce qui a touché de manière significative le Monastère de Batalha et rendu plus difficile la préservation de ce patrimoine mondial de l'humanité.

En janvier de cette année, les Verts ont rencontré le conseil municipal de Batalha et ont inspecté sur place les travaux entamés le long de la N1, de mise en place de barrières acoustiques devant le monastère, ce qui ne peut être considéré que comme un « plan B », car la véritable alternative est l'A19, à condition d'éliminer les péages.

Pour cette raison, le groupe parlementaire « Os Verdes » a présenté le projet de résolution suivant :

L'Assemblée de la République décide, en vertu des dispositions constitutionnelles et réglementaires applicables, de recommander au gouvernement de prendre les mesures nécessaires en vue d'éliminer les péages sur l'A19, dans la section qui contourne Batalha, afin de réduire le trafic près du Monastère.

Source : Sites internet www.osverdes.pt / www.parlamento.pt